



Nouvelle liste des résolutions soumises à l'Assemblée Générale du 23 Juin 2014.

Paris le 6 mai 2014,

Dans sa réunion du 5 mai 2014, le Conseil d'Administration d'EPC a décidé de compléter la liste des résolutions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 23 juin 2014.

Cette liste , qui avait été initialement mentionnée dans le rapport financier publié le 22 avril 2014, s'établit désormais comme suit :

1. approuver les rapports des Commissaires aux Comptes dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes sociaux et consolidés, inventaires, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2013,
2. donner quitus de leur gestion aux Administrateurs en fonction,
3. proroger l'autorisation de procéder a une émission obligataire
4. ratifier l'affectation des résultats mentionnée ci-dessus,
5. fixer le montant des jetons de présence à 83 000 €,
6. prendre acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées a l'article 225-38 du Code du Commerce et approuver en tant que de besoins lesdites opérations, et renouveler aux Administrateurs en fonction les autorisations prévues par ledit article
7. renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Paul de Brancion.
8. nommer Monsieur Olivier OBST administrateur
9. pouvoirs